

VIVRE ENSEMBLE

SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LE DROIT D'ASILE

RAPPORT ANNUEL 2011 / 2012



Développement et croissance de notre site Internet, réalisation de la brochure sur les préjugés, recherche et identification d'un nouvel outil de gestion de notre base de données d'adresses et comptable, tels sont les gros projets que Vivre Ensemble a mené parallèlement à son activité ordinaire durant l'année 2011/2012.

REVUE VIVRE ENSEMBLE

La publication de la revue Vivre Ensemble constitue l'activité principale de l'association. À raison de cinq parutions par an, elle offre une information critique sur la question du droit d'asile en Suisse.

La nouvelle révision de la loi, en discussion au Parlement, a évidemment marqué toutes nos éditions. Articles de réflexion, témoignages : nous avons cherché à décortiquer les conséquences et objectifs politiques des durcissements en débat aux Chambres fédérales. Des dossiers thématiques ont été proposés durant cette année: vols spéciaux, accords de Dublin, problématique de l'admission provisoire ou encore conséquences de récentes jurisprudences européennes pour le système législatif helvétique. La revue s'est attachée à relayer les actions menées sur le terrain par diverses associations en Suisse, à qui nous ouvrons régulièrement nos colonnes.

L'expérience positive, initiée pour les 25 ans de la revue, d'éditions augmentées à 32 pages pour offrir plus d'espace à la réflexion a été renouvelée. Deux articles très remarquables et originaux par leur contenu comme par leur style ont été publiés: «*Accords de réadmission, la banalisation d'une tragédie*», de Karine Povlakic (février 2012) et «*Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité*», de André Kuhn (septembre 2012). Nous tenons ici à remercier très chaleureusement leur-e-s auteur-e-s ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont participé, en partageant leurs savoirs et expériences, à l'intérêt et au rayonnement de notre journal.

DIFFUSION DU JOURNAL

À fin septembre 2012, *Vivre Ensemble* était diffusé à 1560 exemplaires. Les abonné.e.s étaient au nombre de 1311, un chiffre en légère baisse par rapport à l'an passé. Notre lectorat se répartit de la façon suivante : Genève : 46%, Vaud : 23%; Neuchâtel : 10%, Fribourg 3%; Valais : 8%; Jura : 4%; Berne 2%; ailleurs en Suisse et étranger : 4%. Par ailleurs, notre journal est distribué gratuitement à divers publics-cibles : 138 journalistes, élu-e-s ou organismes reçoivent la revue. Une manière de sensibiliser celles et ceux qui, à un titre ou à un autre, peuvent avoir une influence sur l'évolution de notre politique d'asile.

Des campagnes d'abonnement, destinées à la fois à faire connaître la revue et les idées qu'elle véhicule sont également menées. Ainsi, en février 2012, le numéro «spécial Dublin» a été envoyé à tous les parlementaires fédéraux, y compris alémaniques, accompagné d'un courrier attirant leur attention sur les conséquences de l'application de l'Accord de Dublin. 500 exemplaires de *Vivre Ensemble* ont été distribués lors de la manifestation du 23 juin 2012. En septembre 2012, une carte

de souscription à la brochure sur les préjugés a été encartée à 4000 exemplaires dans la revue *Solidaire* (Déclaration de Berne) et à 800 exemplaires dans l'AGORA-infos, les invitant, entre autres, à recevoir le journal. Enfin, notre stagiaire Alexa Mekonen a sollicité son carnet d'adresses pour inviter ses ami-e-s à s'abonner à *Vivre Ensemble*. L'un dans l'autre, plus 120 exemplaires gratuits du numéro de septembre ont été adressés.

SITE INTERNET

La vocation de *Vivre ensemble* est la diffusion d'information, et Internet est le prolongement naturel de notre action sur format papier. La mise en ligne de notre nouveau site Internet, le 1er décembre 2011, est l'événement qui a marqué le début de cette année d'activité.

Le site www.asile.ch/vivre-ensemble a été conçu comme une plateforme d'information. Il permet de publier non seulement les articles de notre revue –en différé par rapport à la version papier, pour ne pas perdre notre lectorat– mais aussi de relayer divers documents et rapports publiés par d'autres groupements actifs sur le terrain de l'asile.

Un moteur de recherche permet de plus de consulter les archives du journal et les listes de documentation publiées par *Vivre Ensemble* depuis sa création. Alimenté régulièrement, le site Internet a ouvert la voie à un autre type de diffusion d'information, de documentation et peut sans doute devenir un outil de sensibilisation efficace et attirer de nouveaux lecteurs. Nous tenons ici à remercier son concepteur, Fabrice Cortat, qui a su l'adapter à nos besoins et n'a cessé d'en améliorer les fonctionnalités.

Internet permet d'atteindre un public plus jeune, ce dont *Vivre Ensemble*, créé il y a 25 ans, a grand besoin. Pour l'heure, nous avons effectué une petite percée sur Facebook. D'autres outils (réseaux sociaux et newsletter) devraient prochainement compléter le tableau.

L'analyse de la fréquentation du site montre une hausse constante du nombre de visiteurs. D'une moyenne de 500 visiteurs depuis sa création, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter, avec des pics selon les périodes (1900 visiteurs uniques en juin) et 60% en moyenne de nouveaux visiteurs. La publicité faite sur Internet à l'article d'André Kuhn présage d'une hausse spectaculaire du nombre de nos visiteurs en octobre 2012 (plus de 3000 visites).

SERVICE DE DOCUMENTATION

Dès sa création en 1985, *Vivre Ensemble* s'est attachée à recenser des documents relatifs à la problématique du droit d'asile publiés tant par des instances officielles (exécutives, législatives et judiciaires) que par des organisations non-gouvernementales, et à les signaler dans des *Listes de*

documentation publiées cinq à six fois par année, d'abord en format papier, ensuite électronique. Non-exhaustive, cette liste de documentation signalait plus d'une centaine de documents chaque année à un public de spécialistes abonnés à ce service (une centaine d'avocats, juristes, parlementaires, dont une trentaine payant).

L'arrivée d'Internet et de ses moteurs de recherche a rendu l'accès à nombre de documents plus « démocratiques ». La création de newsletters consacrées qui, à la jurisprudence, qui à l'analyse-pays, et plusieurs sondages auprès d'abonnés à la Liste nous ont conduit à questionner l'utilité de cette liste, du moins sous cette forme. Nous avons alors décidé d'y renoncer pour investir nos forces dans la publication régulière de documents sur notre site web. Une orientation cohérente avec notre volonté de faire fonctionner le site comme une plateforme d'information. Depuis décembre 2011, une cinquantaine de documents ont ainsi été répertoriés (www.asile.ch/vivre-ensemble/documentation). Les archives de nos listes de documentation depuis 1991 sont en ligne. L'amélioration de la classification de cette documentation sera sans doute l'un de nos prochains chantiers.

Par ailleurs, notre association gère en collaboration avec le Centre social protestant (CSP) de Genève un centre de documentation.

BROCHURE PREJUGES

La réédition de la brochure sur les préjugés en matière d'asile, réalisée il y a bientôt dix ans par Vivre Ensemble, a été l'un des grands chantiers de cette année d'activités. Une recherche de fonds nous a permis de récolter 45'000 Fr. pour réaliser ce projet. Le Centre social protestant Genève, la Fondation Hans Wilsdorf, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, SOS asile Vaud ainsi que la Coordination asile.ge ont accepté de soutenir le projet ou/et d'y participer. L'appui moral de Messieurs Jacques Mentha, Jacques Foëx, Yves Brutsch et Alain Bolle a été inestimable. Nous les en remercions. Le contenu de la brochure a ensuite été revu de fond en comble, lors de séances de *brainstorming* ouvertes à un cercle plus large que le comité. Ambroise Héritier, illustrateur-dessinateur avec lequel nous collaborons depuis 2010 a pris une part active dans ce processus. Nous remercions d'embellir toutes celles et tous ceux –et ils sont nombreux– qui ont participé à sa réalisation. L'engagement, en particulier, de Marie-Claire Kunz et Sophie Hodel, membres du comité, des traductrices Patricia Mauerhofer et Silvia Gabriel, des graphistes de l'atelier l'artichaut Kaliata Guinand et Jennifer Cesa. La publication est prévue début novembre 2012.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Vivre Ensemble occupe une place particulière au sein du réseau asile en Suisse romande. Le travail de réseau est essentiel à la diversité des sensibilités et thématiques exprimées dans notre revue. Une forte synergie existe avec le Centre social protestant, en particulier son Secteur réfugiés, où sont hébergés nos locaux. Ce cadre de travail est pour nous inestimable, et nous tenons à les en remercier. Notre collaboratrice participe également aux séances de la Coordination asile.ge et de la Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants d'asile

(COPERA). Elle est membre du comité de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers.

SITUATION FINANCIERE

L'ensemble du budget de Vivre Ensemble est assuré par ses lecteurs, membres de l'association. Leur générosité assure notre indépendance éditoriale et notre force critique. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants. Comme chaque année, une souscription annuelle a appelé les personnes qui le peuvent à s'engager à un versement mensuel pour financer le poste de notre permanente (60%), la parution du journal, mais aussi le travail d'information et de documentation développé en complément.

La réponse de nos membres et abonnés a été extraordinaire, puisque le total des versements reçus durant cet exercice s'élève à plus de 112'988 frs. Par ailleurs, 119 personnes ont répondu à notre souscription annuelle, s'engageant à verser quelque 31'490 frs pour l'année 2012, soit sous la forme d'une contribution mensuelle, soit d'un don en complément de l'abonnement de base. Un de nos lecteurs nous a fait don unique de 5000 francs. Un tout grand merci !

Côté dépenses, nos comptes annuels ont bouclé avec un total de charges de 112'978 frs. Un montant de 10'000 francs supérieur aux dépenses budgétées, car nous avons dès le printemps anticipé la hausse des dons. Une hausse que nous avons comprise comme un encouragement à renforcer nos activités et que nous avons alors investie : en heures supplémentaires pour la coordinatrice ; et engageant, dès septembre, une stagiaire, Alexa Mekonen, en vue de soutenir le suivi post-production de la brochure, le travail de mise à jour du site Internet et le travail rédactionnel. Nous avons également investi dans un logiciel plus performant de gestion des données d'adresses. Une opération effectuée en collaboration avec 4 autres associations, donc moins onéreuse. L'ancien logiciel était devenu obsolète. Nous pourrions ainsi réduire la charge administrative, par une automatisation de la saisie des dons, une meilleure gestion de notre fichier de membres, et l'utilisation accrue des courriers électroniques, lorsque cela est possible.

A noter que le budget de la brochure sur les préjugés fait l'objet d'une comptabilité ad hoc. Pour l'heure, sur les 45000 francs reçus, seuls 7015 francs ont été dépensés.

BENEVOLAT

Cette année encore, Vivre Ensemble a pu compter sur l'engagement de personnes désireuses de donner un peu de leur temps à notre activité. Yves Theintz et Peggy Steiger, qui se sont attachés à mettre à jour notre fichier d'adresses et de dons. Toutes et tous les bénévoles qui viennent, cinq fois par an, étiqueter et encarter le journal, avec un clin d'œil à l'équipe de l'atelier Galiffe pour leurs coups de mains et aux apprentis de l'école de commerce Aimée-Stitelmann et leur enseignant-formateur François Talabot, dont nous avons pu apprécier l'efficacité. Nos remerciements à Monique Rouget pour ses années de soutien et enfin une pensée particulière à Madame Evelyne Schmilinsky, qui nous a quittés brutalement. Merci enfin à Sophie Lanfranchi et à Catherine Forster pour leur chasse aux coquilles impitoyables.

Le comité

Le comité de rédaction est le comité de l'association. Il se réunit tous les deux mois à Lausanne et gère toutes les affaires courantes. Membres du comité: Nicole Andretta (GE) (co-présidente), Christophe Tafelmacher (VD) (co-président). Françoise Jacquemettaz (VS), Françoise Kopf (SO), Danielle Othenin-Girard (NE), Marie-Claire Kunz (GE), Sophie Hodel (Bienne/Fribourg).
Coordinatrice et rédactrice responsable (60%): Sophie Malka.